



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

Document de référence du **PLAN** **NATIONAL DE** **FORMATION**

A l'usage des :

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral *Animateurs* *Officiels*



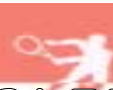


***Animateurs
ou
Officiels***

Discipline sportive

AUTO

- 1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation
- 2°) Contenus spécifiques définis par :
 - La Commission Nationale Sportive



Conditions d'entrée dans le cursus de formation

Activité sportive : **AUTO**

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

Au moins **16 ans** à l'entrée en formation

Et au moins **18 ans** à l'obtention du BF1A ou du BF1O

4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.

Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.

Niveau requis :

- **Animateur** : pratiquer ou avoir pratiqué l'activité.
- **Officiel** : pas de pré-requis spécifique hormis la période probatoire.

Organigramme général

ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 A	Approfondissement BAFA facultatif	Options	
Conditions d'entrée en formation		Avoir 16 ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et CSP 1	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS	
Compétences visées		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs		
Durée totale		94 h (20+8+16+50.)	88 h (8+30+ 50)	15 h		
Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :		
Période probatoire 20H		*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité				
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au fonctionnement de son association UFOLEP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner son association dans son environnement. • Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives 		
	UCC TC.2	Animation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission 		
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs. 		
Activité Sportive	UCC A.S. 4	4.1 Technique et Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base • Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique • Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. • Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques • Transmettre des connaissances 		<ul style="list-style-type: none"> • Observer et analyser • Se sensibiliser aux spécificités de la vie collective
		4.2 Législation	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires • Approfondir ses connaissances 		<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la législation relative à la pratique en C.V.L. – V.V. - et C.L.S.U.
		4.3 Sécurité de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique • Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité • Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité • Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre. 		<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les notions de responsabilité • Identifier les besoins du public
		4.4 Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter. 		<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'environnement dans la gestion de l'activité
Formation en alternance en association 50 h.	Stage Pratique dans l'Association		<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la Fédération et son organisation régionale. 		
	Stage Pratique en Animation		<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques 		
AFPS		• Etre titulaire d'une attestation de formation				

Brevet fédéral 1 ^{er} degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation (pré requis) : Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30 mini		UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini
<u>Compétences visées</u> Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.		<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.		<u>Compétences visées</u> Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.
<u>Capacités recherchées</u> - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		<u>Capacités recherchées</u> - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.		<u>Capacités recherchées</u> - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives
<u>Contenus synthétiques de formation</u> - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié		<u>Contenus synthétiques de formation</u> - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)		<u>Contenus synthétiques de formation</u> - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux

Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation 				
UCC TC - 2.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H mini		UCC - T.C - 2.2 Animation pédagogique - 2H30 mini		UCC - T.C - 2.3 Sécurité de la pratique - 2H30 mini
<u>Compétences visées</u> Etre capable de situer son association dans un environnement		<u>Compétences visées</u> Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction		<u>Compétences visées</u> Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ... Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport. 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les étapes de : <ul style="list-style-type: none"> la démarche de projet la conception d'une progression d'apprentissage la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives l'analyse et l'évaluation. Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels. Prévention – Evaluation – Traitement des conflits 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques. Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique Transmettre ses connaissances. Repérer les situations et comportements à risques. Les règlements
<u>Contenus synthétiques de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> La loi sur le sport. La structuration du secteur associatif. L'environnement de l'association. Le Plan National de Développement Les dispositifs ministériels La Branche Professionnelle du Sport La responsabilité civile et pénale Les assurances 		<u>Contenus synthétiques de formation</u> <ul style="list-style-type: none"> La démarche de projet. Les méthodes d'apprentissage L'évaluation. La planification et la programmation 		<u>Contenus synthétiques de formation</u> Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> bio-mécanique cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire les filières énergétiques sécurité (conduites à tenir) les risques liés au dopage et aux conduites addictives

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur		BF 1 A		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO			
Présentation générale UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive - 16 heures							
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale							
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1		UCC A.S - 1-A-4.2		UCC A.S - 1-A-4.3		UCC A.S - 1-A-4.4	
TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE		LÉGISLATION		SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE		ENVIRONNEMENT	
Proposition de répartition horaire 9 heures		1 heure		4 heures		2 heures	
<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences capitalisables</u>	
<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée • Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau • S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques • Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. • Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 		<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité. • Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 		<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique. 		<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. • Réagir en fonction des contraintes • Prendre en compte la protection du milieu 	
<u>Capacités recherchées</u>		<u>Capacités recherchées</u>		<u>Capacités recherchées</u>		<u>Capacités recherchées</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance et la maîtrise de la technique • La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre. • L'animation pédagogique spécifique • L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité 		<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité - Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels - Mettre en pratique ses connaissances 		<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité • Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. • Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure • Acquérir un comportement responsable • Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité • Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action • Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir 		<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les prévisions météorologiques locales • Prendre en compte les différents matériels • Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge) 	

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVÉSPORTIVE AUTO
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 9 heures		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée ▪ Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau- ▪ S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques ▪ Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. ▪ Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public.
CNS / GTS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances et savoirs, théoriques et pratiques, à acquérir	
La connaissance et la maîtrise de la technique	Connaître les actions motrices de bases et le vocabulaire élémentaire et les mettre en pratique. Proposer différentes techniques de conduite en fonction de la motorisation. Perfectionner sa technique.	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.	Adapter son attitude au niveau des pratiquants : 12-14 ans et 14-16 ans.	
L'animation pédagogique	Mettre en place une séquence de découverte de l'activité. Mettre en place des parcours éducatifs adaptés à l'âge des pratiquants. Utiliser une pédagogie adaptée afin de transmettre ses connaissances en mécanique. Travailler en équipe (préparation de séances, répartition des tâches, ...).	
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	Mettre en place des séquences sur le terrain.	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur		BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE	AUTO
UCC A.S - 1-A-4.2 LÉGISLATION Proposition de répartition horaire : 1 heure		Etre capable <ul style="list-style-type: none"> • d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité. • d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 		
CNS / GTS				
Domaines des capacités recherchées		Connaissances et savoirs, théoriques et pratiques, à acquérir		
Connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité		Connaître et appliquer la réglementation des écoles de conduite (EICP). Appliquer les règlements techniques 12-16 ans.		
Identification des responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels		Identifier les différents intervenants des écoles de conduite et leurs responsabilités (dirigeants, parents, animateurs et pratiquants).		
Mise en pratique de ces connaissances		Savoir appliquer les textes au sein des écoles de conduite (EICP).		
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO
UCC A.S -1-A-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 4 heures	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique
CNS / GTS	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir
Les connaissances générales	Sécuriser les séances d'animation (équipements de secours et d'incendie). Savoir utiliser ces équipements.
Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)	Contrôler les conditions de pratique. Préparer le jeune pratiquant à l'utilisation « d'engins à moteur » et à ses risques. Sécuriser la pratique de l'école de conduite. Adapter le matériel à la morphologie et aux capacités des pratiquants. Sensibiliser aux risques des pratiques addictives (café, alcool, médicament, drogue ...), à la gestion du stress, à une hygiène de vie (diététique, cycle de sommeil, ...)
Les connaissances appliquées au milieu	Limiter le nombre de pratiquants pour assurer la sécurité du groupe en fonction du site et du nombre d'animateurs.
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO	
UCC A.S -1-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire 2 heures	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. ▪ Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu ▪ Prendre en compte la protection du milieu 	
CNS / GTS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître et prendre en compte les éléments spécifiques du milieu d'évolution, ▪ Prendre en compte que notre activité est une activité de plein air. ▪ Intégrer les recommandations préfectorales, départementales (dans le cadre des CDESI). 	
L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le respect de la nature ; ▪ les comportements citoyens ; ▪ l'adaptation des pratiques au concept de respect de l'environnement (pollutions : sonore, déchets, hydrocarbures...). ▪ Observer et évaluer les comportements individuels des pratiquants. 	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur		BF 2 A		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO			
Présentation générale UC A.S -2-A-4 - Activité Sportive AUTO 30 heures							
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région EC de participer aux actions d'une équipe de formateurs							
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1		UCC A.S -2-A-4.2		UCC A.S -2-A-4.3		UCC A.S -2-A-4.4	
TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE		LÉGISLATION		SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE		ENVIRONNEMENT	
Proposition de répartition horaire : 21 heures		2 heures		5 heures		2 heures	
<u>Compétences capitalisables</u>		<u>Compétences visées</u>		<u>Compétences visées</u>		<u>Compétences visées</u>	
Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques Transmettre des connaissances et des savoirs 		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires Approfondir ses connaissances 		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et analyser les risques liés à l'activité Rédiger des fiches didactiques Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre 		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. Les faire accepter Les faire respecter 	
<u>Domaines des capacités recherchées</u>		<u>Domaines des capacités recherchées</u>		<u>Domaines des capacités recherchées</u>		<u>Domaines des capacités recherchées</u>	
<ul style="list-style-type: none"> La maîtrise et le perfectionnement de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre optimales. L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs 		<ul style="list-style-type: none"> L'appropriation de l'évolution des textes L'analyse et la transmission des concepts de responsabilité juridique et morale applicables aux animateurs 		<ul style="list-style-type: none"> L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention L'analyse des aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité. 		<ul style="list-style-type: none"> L'étude du milieu La connaissance approfondie du matériel utilisé dans l'activité L'influence du milieu sur les comportements des pratiquants La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs 	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 21 heures	Etre capable de : - Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques - Transmettre des connaissances et des savoirs	
CNS / GTS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La maîtrise et le perfectionnement de la technique	Analyser et décomposer les actions sportives en vue de les transmettre.	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales	Déterminer les niveaux de pratique : écoles de pilotages (EICP) et jeunes 16-18 ans (CAA).	
L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité	Aménager les situations d'apprentissage en fonction de l'orientation : EICP ou CAA. Proposer des programmes adaptés.	
L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité	Mettre en œuvre des critères d'observation et d'évaluation. Adapter le déroulement des séances d'activités. Evaluer les réponses techniques du pratiquant.	
La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs	Appréhender la situation de formateur. Se préparer à encadrer des BF 1 A dans son association. Participer à l'encadrement de stages de BF 1 A.	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO	
UCC A.S -2-A-4.2 LÉGISLATION Proposition de répartition horaire : 2 heures	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires • Approfondir ses connaissances 	
CNS / GTS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	Connaître et appliquer la réglementation des écoles de conduite et des règlements UFOLEP 16–18 ans. Identifier les différents acteurs d'une manifestation sportive (organisateur, officiels, et participants) et connaître leurs domaines de compétences.	
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers, des animateurs bénévoles et des professionnels	Connaître ses droits et devoirs dans le contexte de sa fonction. Mesurer l'impact psychologique de son attitude. Connaître les déviations des comportements, savoir adopter des attitudes sans équivoque.	
La mise en pratique de ces connaissances	Prendre conscience de ses responsabilités et les faire partager aux autres animateurs et officiels.	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur		BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ AUTO
UCC A.S -2-A-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 5 heures		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser les risques liés à l'activité • Rédiger des fiches didactiques • Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre 	
CNS / GTS			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
Les connaissances générales.		Mesurer l'intensité de l'effort, en respectant les durées de pratique. Maîtriser les notions d'endurance et de résistance. Adapter l'activité sportive à l'âge et aux possibilités du pratiquant.	
Les connaissances liées à l'activité (matériel, pratiques, etc...)		Adapter la puissance des moteurs à l'âge du pratiquant. Transmettre les risques des pratiques addictives (café, alcool, médicament, drogue ...), à la gestion du stress, à une hygiène de vie (diététique, cycle de sommeil, ...). Préparer le jeune pratiquant à l'utilisation « d'engins à moteur » notamment en compétition pour les 16/18 ans.	
Les connaissances appliquées au milieu.		Visiter le lieu d'évolution et repérer les éléments critiques.	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur		BF 2 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO
UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2 heures		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. • Les faire accepter • Les faire respecter 	
CNS / GTS			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)		Prendre en compte l'environnement dans la pratique éducative et sportive. Suivre l'évolution et transmettre les préconisations préfectorales et/ou départementales d'ordre environnemental.	
L'intégration de l'activité et les comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.		Evaluer l'impact de la pratique sur l'environnement et savoir s'adapter pour diminuer les nuisances. Faire accepter et respecter les contraintes de l'environnement. Faire connaître aux institutions (communales, départementales) nos démarches et nos actions de protection de l'environnement.	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

BF A Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10 h)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (10 h)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (10 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se positionner au sein de la fédération au niveau national. • Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération. • Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. • Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.
--	--	--

BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10 h)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (40 h)</p> <p>Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (40 h)</p> <p>Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante • participer au développement de l'activité concernée. • organiser une manifestation entre plusieurs associations. • participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale • éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.
---	---	---

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).

OFFICIELS			Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 O	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 O	Option directeur de course
Conditions d'entrée en formation			Avoir 16 ans (débuter par UC Probatoire)	Avoir le BF1 O complet et CSP 1	
Compétences terminales visées			EC d'organiser et de gérer un projet d'épreuve dans l'association.	EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation	EC de gérer l'ensemble d'une manifestation
Durée totale			70 h (20+8+ (4 + 4)+32)	66 h (8+(4 + 4)+50)	4 heures en BF 2 O
Compétences capitalisables			Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :
Période probatoire 20H			•S'intégrer dans l'association à des fins d'animation ou de gestion et de maîtriser la technique de l'activité		•
Tronc commun	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	•Participer au fonctionnement de son association Ufolep.	•Situier son association dans son environnement.	•
	UCC TC.2	Animation	•Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	•Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission.	•
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	•Assurer la protection des pratiquants.	•Tenir compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	•
Activité Sportive	UCC A.S. 4	4.1 Technique et pédagogie	•Participer au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) •Expliquer les interventions de l'officiel	•Organiser une épreuve •Répondre à toutes les interrogations •Identifier et tenir compte de toutes les contraintes d'une manifestation	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des compléments : <ul style="list-style-type: none"> - en pointage, classements et résultats ; - en technique ; - en gestion de poste ; - gestion du pratiquant ; - complément sur les réglementations en cours.
		4.2 Législation Réglementation	•Identifier, appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique	•Connaître toutes les règles concernant la pratique de l'activité et leurs modes d'application.	
		4.3 Sécurité de la pratique	•Identifier et prévenir les risques liés à l'activité •Assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors	•Gérer le site d'accueil de l'activité. •Mettre en œuvre le dispositif de sécurité.	
		4.4 Environnement	•Identifier les milieux d'évolution et les matériels •Agir en fonction des contraintes qui en découlent •Prendre en compte la protection du milieu	•S'adapter aux contraintes liées aux milieux et aux matériels	
UC 5	Stage Pratique en Association	•S'intégrer à une équipe associative •Participer à des actions de l'association et du Comité départemental Ufolep	•Connaître la Fédération et la positionner au niveau régional et national.	•	
UC 6	Stage Pratique en Animation	•Tenir un rôle d'officiel au sein de l'association •Réaliser des projets dans son association. •Prendre en charge l'activité dans l'association.	•Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec la commission technique concernée	•	
AFPS			•Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours		•

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO		
UC A.S -1-O-4 - Activité Sportive – 8 heures dont 4 h pour spécifique voir annexe page 29				
Compétences visées		EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association EC d'intervenir au sein d'une équipe de formation		
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 Techniques et pédagogie	UCC A.S -1-O. 4.2 Législation Réglementation	UCC A.S -1-O-4.3 Sécurité de la pratique	UCC A.S -1-O-4.4 Environnement	
1 heure	3 heures	2 heures	2 heures	
<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences capitalisables</u>	<u>Compétences capitalisables</u>	
Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...)Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Identifier et prévenir les risques liés à l'activitéPrendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activitésAssurer la sécurité des pratiquants dans et hors pratique	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none">Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matérielsAgir en fonction des contraintes qui en découlentPrendre en compte la protection du milieu	
<u>Capacités recherchées</u>	<u>Capacités recherchées</u>	<u>Capacités recherchées</u>	<u>Capacités recherchées</u>	
<ul style="list-style-type: none">Gérer l'accueil des participants à son niveau d'interventionPrendre des responsabilités dans la gestion d'une manifestationSanctionner les anomalies ou en référer à l'autorité supérieureExpliquer les décisions prises	<ul style="list-style-type: none">Connaître les bases des textes réglementaires propres à l'activitéConnaître les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participantsConnaître les conditions de déroulement de la manifestation	<ul style="list-style-type: none">Repérer les comportements et les situations à risques.Connaître le plan de secours correspondant à sa missionGérer le public et assurer sa protection.	<ul style="list-style-type: none">Connaître et faire appliquer les pratiques permettant la protection de l'environnement.Connaître les conditions d'environnement de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...).	
Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	Evaluation Cf. Annexe 4	

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : AUTO
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-O-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 1 heure		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la gestion d'une épreuve (commissaires de piste, de zone, technique, pointage) • Tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions
CNS / GTS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
L'accueil des participants à son niveau d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Administratif : connaître et utiliser les documents et règlement. - Technique : connaître les règlements, savoir appliquer les contrôles et savoir utiliser les documents. - Connaître et renseigner sur l'organisation. 	
La prise de responsabilités dans la gestion d'une manifestation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les différents postes. - Connaître le statut et le rôle du commissaire ses interventions et son positionnement suivant les situations rencontrées. - Situer sa fonction et son rôle au sein de l'organisation et les exercer en toute impartialité. - Effectuer tous les contrôles de sa spécialité. - Connaître l'équipement nécessaire pour son poste. - Appliquer et faire appliquer les consignes de la direction de course. 	
Les sanctions des anomalies et leur transmission au niveau supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir communiquer : écouter, entendre, comprendre et retransmettre. - Se positionner et intervenir suivant les situations. 	
L'explication des décisions prises	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les techniques de sa spécialité en apportant son savoir, son savoir-faire, son savoir-être. 	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



Dans nos disciplines il y a 4 catégories de commissaires :

- **les commissaires pointeurs-chronomètres ;**
- **les commissaires techniques ;**
- **les commissaires de piste ;**
- **les commissaires de zone.**

Sur les 8 heures de l'activité sportive, 4 seront déclinées en modules en fonction de la qualification souhaitée des stagiaires.

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel	BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO
UCC A.S -1-O-4.2 LÉGISLATION RÉGLEMENTATION Proposition de répartition horaire : 3 heures		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et appliquer les textes réglementaires liés à la pratique de l'activité.
CNS / GTS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les bases des textes réglementaires propres à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les textes qui nous régissent. - Connaître les différents types d'épreuves. - Connaître les responsabilités propres à sa spécialité. 	
Les règlements sportifs concernant le matériel, l'espace et l'équipement des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le règlement sportif et l'appliquer. - Connaître et savoir utiliser le matériel de sécurité et de communication. 	
Les conditions de déroulement de la manifestation	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'emplacement du dispositif de sécurité. - Connaître les barèmes des sanctions. 	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel		BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO	
UCC A.S-1-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 2 heures		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et de prévenir des risques liés à l'activité • Prendre en compte des incidences relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique 		
CNS / GTS				
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
Les comportements et les situations à risques		<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité sans s'exposer. - Savoir prendre les décisions nécessaires lors d'un accident ou évènement exceptionnel. - Savoir intervenir sur un début d'incendie (extincteur). - Savoir donner l'alerte. - Savoir transmettre à son responsable tout incident se déroulant dans sa zone de responsabilité. 		
Le plan de secours propre à sa mission		<ul style="list-style-type: none"> - S'intégrer aux dispositifs de secours (protéger, alerter et faciliter l'accès). - Aider à l'application du dispositif de secours. 		
La gestion du public et sa protection		<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prévenir les risques et contenir le public dans les zones sécurisées. 		
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		

Brevet fédéral 1 ^{er} degré Officiel		BF 1 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO	
UCC A.S -1-O-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2 heures		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu 		
CNS / GTS				
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
La connaissance et l'application des règles permettant la protection de l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter l'environnement. 		
L'identification des conditions d'environnement et de la pratique de l'activité, (nature des sols, matériel utilisé, luminosité, météo ...)		<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les lieux d'accueil et les laisser en état de propreté. - Contrôler les nuisances. - Eviter toutes les pollutions. 		
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO			
UC A.S -2-O-4		Activité Sportive 8 heures dont 4 h de spécificité + 4 h option Directeur de course voir annexe page 35					
Compétences visées EC de gérer un projet d'épreuve dans l'association et dans le département ou la région. EC d'être acteur au sein d'une équipe de formation							
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-O-4.1 TECHNIQUES ET PÉDAGOGIE		UCC A.S -2-O-4.2 LÉGISLATION RÉGLEMENTATION		UCC A.S -2-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE		UCC A.S -2-O-4.4 Environnement	
2 heures 30		2 heures 30		2 heures		1 heure	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Participer à la gestion d'une épreuve (arbitre, commissaire, juge ...) Juger, arbitrer, tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions 		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique 		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et de prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité dans et hors pratique 		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels Agir en fonction des contraintes qui en découlent Prendre en compte la protection du milieu 	
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Organiser une épreuve et assurer sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats. Assurer la mise en œuvre de ce qui a été prévu et pouvoir faire face aux imprévus. Gérer les différents acteurs participant au déroulement de la manifestation. 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires. Connaître les sanctions prévues par les règlements sportifs. Connaître les procédures disciplinaires de l'Ufolep 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les règles d'homologation du site de la manifestation. Connaître l'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public. Connaître la traumatologie propre à l'activité proposée. 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et les faire appliquer. Connaître les contraintes environnementales de l'activité et en tenir compte auprès des participants et du public. 	
Evaluation Cf. Annexe 4		Evaluation Cf. Annexe 4		Evaluation Cf. Annexe 4		Evaluation Cf. Annexe 4	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel	BF 2 O		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-O-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire 3H30		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à la gestion d'une épreuve (les responsables de poste et les directeurs de course) ▪ Tenir un rôle d'officiel et expliquer ses interventions 	
CNS / GTS			
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
L'organisation d'une épreuve et sa préparation, son déroulement, la mise en place des équipes nécessaires à son bon fonctionnement et à la gestion du site et des résultats.	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer son équipe et sa zone de travail. - Organiser les équipes et les mettre en place. - Connaître le dossier de demande d'autorisation préfectorale et les formalités d'assurance. - Remplir les fonctions à n'importe quel poste de l'organisation sportive (inscriptions, répartitions, contrôles administratifs et techniques pointages, classements...). - Mettre en place le dispositif de sécurité et savoir le contrôler. - Analyser les conditions d'une épreuve et remplir les documents. - Gérer le déroulement de l'organisation dans le temps imparti. - Savoir établir un rapport. - Remettre ses connaissances à niveau. - Transmettre ses connaissances. - Proposer des améliorations. 		
La mise en œuvre de ce qui a été prévu et la réponse aux imprévus.	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir transmettre et retransmettre les informations. - Donner des directives. - Mettre en place un jury d'épreuve et le gérer. - Savoir adapter son savoir, son savoir-faire, son savoir-être face aux imprévus. 		
La gestion des différents acteurs participant au déroulement de la manifestation.	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les compétences de chacun et savoir déléguer. - Mettre en concordance les besoins de l'organisation et les moyens humains disponibles. 		
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		



Dans nos disciplines il y a 4 domaines de responsabilité :

- les responsables table de pointage ;
- les responsables techniques ;
- les chefs de poste (piste ou zone) ;
- les directeurs de course.

**Sur les 8 heures de l'activité sportive, 4 seront déclinées en modules en fonction de la qualification souhaitée des stagiaires.
Pour les directeurs de course, il y a une option supplémentaire obligatoire de 4 heures.**

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel BF 2 O		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: AUTO	
UCC A.S.-2-O-4.2 LÉGISLATION RÉGLEMENTATION Proposition de répartition horaire : 3H30		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, appliquer les textes réglementaires liés à la pratique 	
CNS / GTS			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les règles disciplinaires prévues par les textes réglementaires.		<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les domaines de compétence des officiels, du jury d'épreuve, des commissions techniques et des commissions disciplinaires. - Connaître les décrets et les textes relatifs à l'organisation. - Connaître et faire appliquer l'arrêté préfectoral. 	
Les sanctions prévues par les règlements sportifs.		<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les fautes commises au sein de l'activité et les sanctions pouvant être appliquées au cours d'une manifestation. - Connaître le barème des sanctions en fonction des fautes commises. 	
Les procédures disciplinaires de l'Ufolep		<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les modalités de réclamations et du traitement des infractions. - Appliquer et mettre en œuvre des sanctions de la manifestation. 	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel BF 2 O		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO	
CC A.S.-2-O-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 3H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et prévenir des risques liés à l'activité ▪ Prendre en compte les incidences relatives aux activités ▪ Assurer la sécurité dans et hors pratique 	
CNS / GTS			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les règles d'homologation du site de la manifestation.		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la configuration d'un circuit, et savoir donner les conseils préalables à son homologation. - Faire appliquer les normes spécifiques de sécurité (parc coureurs, pré-grille, véhicules, équipements du pilote, gestion du public, ...). 	
L'ensemble du plan de secours et les conditions de protection des participants et du public.		<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir des modalités d'organisation incluant les mesures de prévention. - Identifier les risques afin de les faire connaître et de les prévenir. - Adapter les règles de sécurité à l'évolution des pratiques actuelles. - Vérifier l'accessibilité des différents postes de secours. - Savoir gérer tout incident observé ou transmis par un officiel qui est sous notre responsabilité. 	
La traumatologie propre à l'activité proposée.		<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et prévenir les accidents les plus fréquents. - Prendre les mesures de prévention qui s'imposent. 	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



LA FORMATION À L'UFOLEP

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Officiel		BF 2 O	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE AUTO
UCC A.S -2-O-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et les matériels nécessaires • Agir en fonction des contraintes qui en découlent • Prendre en compte la protection du milieu 	
CNS / GTS			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
Les textes réglementant la protection des individus et de l'environnement et leur application.		<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les protections de l'environnement - Découvrir le guide UFOLEP du développement durable et l'Agenda 21. 	
Les contraintes environnementales de l'activité et leur prise en compte auprès des participants et du public.		<ul style="list-style-type: none"> - Etre en mesure de dispenser et d'assurer au niveau des équipes des notions sur les risques et la prévention des pollutions sur le site. - Respecter les zones sensibles. - Maîtriser les nuisances liées à l'environnement. 	
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

BF O Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10 h)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) - Identifier les différentes activités - S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1^{er} degré : (10 h)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) - Connaître les différentes activités - S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration d'un aspect du fonctionnement - l'organisation de rencontres - l'accueil d'un nouveau public - l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2^{ème} degré (10 h)</p> <p>Connaître la fédération au niveau national. Rechercher les modalités pratiques de son organisation et de son fonctionnement. Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. Prendre en compte le PND , le PRD et le PDD pour réaliser un projet.</p>
--	--	--

BF O Stages en animation dans l'association, le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10 h)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'une personne aux qualifications reconnues</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 O Officiel 1^{er} degré : (32 h : 4 épreuves dans une période de 2 ans)</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 O Officiel 2^{ème} degré (40 h : 5 épreuves dans une période de 2 ans)</p>
---	---	--

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).

Bibliographie - Centre de ressources	
Générale	Spécifique
<p>La Mallette Formation de la Commission Nationale et ses 6 annexes</p> <p>Site Internet du Pôle Formation www.ufolep.org</p> <p>Site d'informations générales Yatout www.ufolep.or</p>	<p>Règlements techniques et sportifs édités par la CNS Auto</p> <p>Cahier des charges EICP</p> <p>Livret du commissaire</p> <p>Livret du CAA</p> <p>Guide UFOLEP des manifestations sportives et Développement durable</p> <p>AGENDA 21</p> <p>Livret des procédures disciplinaires UFOLEP</p> <p>Les règlements administratif, sportif et financier de la saison en cours</p>